



Newsletter Plateforme nationale d'ammoniac n° 9 janvier 2026

1. Poursuite de la plateforme nationale d'ammoniac

Après la première phase de la Plateforme nationale d'ammoniac (PNA) de 2022 à 2025, la plateforme entre désormais dans une deuxième phase. Nous sommes heureux que le financement pour les années 2026-2029 soit assuré grâce à l'OFAG et à 23 cantons. Au cours de cette phase, nous prévoyons également d'assurer la pérennité de la plateforme à long terme, c'est-à-dire à partir de 2030.

2. Nouvelles vidéos

Nous sommes heureux de vous présenter deux nouvelles vidéos. La PNA les a créées en collaboration avec Agridea.

Pourquoi la séparation des excréments et de l'urine réduit-elle les émissions d'ammoniac?

La séparation des excréments et de l'urine est un principe important pour réduire les émissions d'ammoniac. Dans la nouvelle vidéo, la PNA explique pourquoi ce principe est efficace et quelles mesures les agriculteurs peuvent mettre en œuvre dans leurs étables pour l'appliquer. Pour voir la vidéo, cliquez [ici](#) (sous-titres disponibles en DE, FR, IT).

Vidéo sur la séparation des excréments et de l'urine dans les porcheries

La séparation des excréments et de l'urine peut également être mise en œuvre dans les porcheries. Les pentes transversales, les rigoles de collecte d'urine et le système d'évacuation automatique du fumier sont installés dans des canaux sous le sol. Les émissions d'odeurs et d'ammoniac peuvent être considérablement réduites, le climat dans l'étable est amélioré et les porcs ne sont pas dérangés par les racleurs, car ceux-ci fonctionnent sous le sol. Selon la situation, ce système peut être une alternative à un laveur d'air.

Nous avons pu filmer une vidéo sur la mise en pratique de la séparation des excréments et de l'urine dans la porcherie des frères Kuhn (sous-titres disponibles en DE, FR, IT, EN): [ici](#)

Pour un portrait détaillé de l'exploitation des frères Kuhn (séparation technique des excréments et de l'urine dans la porcherie) et de plus amples informations, cliquez [ici](#).

3. Nouvelles recommandations consolidées

La PNA émet des recommandations concernant d'autres mesures dans **le domaine du bétail bovin** pour leur effet réducteur sur les émissions. Vous trouverez ici des informations plus détaillées sur les différentes mesures: [Bétail bovin](#)

V-Twin® / Delta-X®:

V-Twin® est un système composé de tapis en caoutchouc avec une pente transversale intégrée de 3 %, d'une rigole de collecte d'urine et d'un racleur à fumier. La rigole de collecte d'urine est nettoyée à l'aide du racleur spécialement équipé, et dans le cas du Delta-X®, à l'aide de deux bandes longitudinales fonctionnant en continu dans les rigoles de collecte d'urine. La bande supérieure évacue le fumier (excréments et litière) vers un stockage situé au bord de l'étable. La bande inférieure fonctionne dans le sens inverse et évacue les liquides (principalement l'urine) à l'autre bout de l'étable. Le système Delta-X® est conçu pour le stockage séparé de l'urine et des excréments.

Contrairement à d'autres systèmes à sol incliné et à écoulement rapide de l'urine, les tapis en caoutchouc V-Twin ne mesurent que 75 cm de large, ce qui raccourcit considérablement le trajet de l'urine et permet d'avoir deux rigoles de collecte de l'urine dans un couloir de 3 m de large.

Ce système n'a pas encore été installé en Suisse, nous n'avons donc pas encore d'expérience pratique chez nous. La plateforme donne néanmoins son feu vert à cette mesure, car elle considère que la

réduction des émissions est avérée et que l'autorisation nécessaire de l'OSAV a été obtenue. Lorsque des expériences pratiques seront faites, la PNA les documentera. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans la fiche d'information de la Plateforme nationale d'ammoniac: [ici](#).

Recommandation pour les deux variantes: **vert**

4. Appréciation vert, orange ou rouge ?

La Plateforme nationale d'ammoniac évalue les mesures relatives à la réduction des émissions d'ammoniac. Nous avons défini plus précisément les critères d'évaluation. Pour une présentation détaillée, cliquez [ici](#).

5. Fiches d'information de la plateforme nationale d'ammoniac

Afin de pouvoir évaluer une mesure, la PNA élabore des fiches d'information. Celles-ci rassemblent les connaissances disponibles sur une mesure donnée, par exemple le principe d'action sur lequel elle repose, les mesures d'émissions disponibles, l'évaluation de ses effets sur le bien-être animal et d'autres aspects pertinents. Ces fiches d'information fournissent des informations approfondies et s'adressent à un public spécialisé. Les fiches d'information sont disponibles depuis peu sur www.ammoniak.ch, sous la rubrique consacrée à la mesure concernée. La PNA élabore en permanence de nouvelles fiches d'information. Vous trouverez par exemple la fiche d'information sur la CowToilet [ici](#).

6. État de la technique: non défini par la PNA

Il n'appartient pas à la PNA de définir l'état de la technique. Les mesures de réduction des émissions d'ammoniac qui correspondent à l'état de la technique sont définies dans les aides à l'exécution de la Confédération, par exemple dans l'aide à l'exécution «[Constructions rurales et Protection de l'environnement dans l'agriculture](#)».

7. Assainissement des surfaces en béton pour améliorer l'adhérence: ce qu'il faut prendre en compte

L'adhérence des surfaces en béton dans les étables diminue rapidement en quelques années. Cela peut nuire à divers comportements des animaux et entraîner des blessures. Le choix de la méthode de rénovation est déterminant pour obtenir une surface antidérapante. Les surfaces doivent également pouvoir être nettoyées efficacement afin d'éviter une augmentation des émissions d'ammoniac. Beat Steiner, d'AGRIDEA, a résumé clairement les points les plus importants dans [cet article spécialisé](#), avec le soutien de la PNA. Vous trouverez la version imprimée au format PDF [ici](#).

8. Effet de la couverture des fosses à lisier ouvertes

Le contrôle des résultats et la vérification du plan partiel Ammoniac du canton de Lucerne ont notamment révélé une erreur dans la formule utilisée pour calculer l'effet de la couverture des fosses à lisier ouvertes. L'effet de la couverture des fosses à lisier ouvertes est toutefois incontesté. Selon Agrammon, une couverture fixe permet de réduire les émissions jusqu'à 90 % par rapport aux fosses à lisier ouvertes.

9. Exemple de la pratique

En avril de cette année, la famille Röösli à Hellbühl (LU) a emménagé dans sa nouvelle étable équipée **d'une CowToilet**. Il s'agit de la première CowToilet installée dans une exploitation agricole en Suisse. La CowToilet repose également sur le principe de la séparation des excréments et de l'urine: la plus grande partie possible de l'urine des vaches est collectée directement lors de la miction. Cela permet d'éviter dès le départ que les excréments et l'urine ne se mélangent.

Pour en savoir plus, consultez le portrait de l'exploitation Röösli [ici](#) (Cowtoilet - séparation des excréments et de l'urine) ou la vidéo [ici](#).

En juin, la première CowToilet a été présentée au public lors d'une séance d'information. Pour lire le compte rendu de l'événement, cliquez [ici](#).

10. Contactez-nous !

Vous avez des questions concrètes sur les mesures ou leur mise en œuvre? Vous prévoyez des travaux dans des domaines pertinents pour la plateforme ou vous avez déjà des travaux en cours? La direction du projet de la plateforme vous encourage [à nous contacter](#).

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Michel Fischler, mf Agriculture & Environnement

Markus Spuhler, AGRIDEA

Barbara Steiner, Agrofutura

N'hésitez pas à transmettre cette newsletter. Si vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez vous désabonner à l'adresse info@ammoniak.ch. Vous trouverez également la newsletter sur <https://www.ammoniak.ch/fr/page-daccueil>.